



HAL
open science

La sécurité nationale, face à la globalisation et à la pandémie

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. La sécurité nationale, face à la globalisation et à la pandémie. Guerres et conflits économiques, Institut libre d'étude des relations internationales (ILERI), Jan 2021, Paris, France. hal-03148015

HAL Id: hal-03148015

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03148015v1>

Submitted on 21 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La sécurité nationale, face à la globalisation et à la pandémie

Pax Economica

Jacques Fontanel,

ILERI, Paris, janvier 2021

Résumé : La crise de la globalisation et l'essor de la pandémie du Covid-19 posent de nouvelles menaces à la sécurité nationale de tous les pays. Les Etats ont subi une contestation croissante de leur rôle, notamment dans l'ordre économique. Leurs actions concernant l'écologie, le climat ou la pollution de l'air ont été fortement inspirées par les décisions d'organisations internationales spécialisées, trop souvent conseillées par les intérêts commerciaux et financiers dominants. Dans ce contexte, les Etats n'ont plus été capables d'assumer l'intégralité des composantes de la sécurité nationale. Les mercantilistes considéraient que la dépendance au commerce extérieur d'un Etat entraînait une réduction inacceptable à la puissance du Prince. Aujourd'hui, tous les pays sont dépendants des autres, alors même que se profile à l'horizon la possibilité du piège de Thucydide du leadership mondial entre les Etats-Unis et la Chine. En outre, la pandémie a mis en évidence l'incapacité des Etats à trouver des solutions rapides aux dépendances économiques des Etats, ce qui crée un sentiment d'insécurité auprès des citoyens.

The crisis of globalisation and the rise of the Covid-19 pandemic pose new threats to the national security of all countries. States have been increasingly challenged on their role, particularly in the economic order. Their actions concerning ecology, climate or air pollution have been strongly inspired by the decisions of specialised international organisations, too often advised by dominant commercial and financial interests. In this context, states have no longer been able to assume the full range of national security components. Mercantilists considered that dependence on a State's foreign trade led to an unacceptable reduction to the power of the Prince. Today, all countries are dependent on others, even as the possibility of Thucydides' trap of world leadership between the United States and China looms on the horizon. Moreover, the pandemic has highlighted the inability of states to find quick solutions to the economic dependencies of states, creating a sense of insecurity among citizens.

Sécurité nationale, globalisation, pandémie, rareté

National security, globalization, pandemic, scarcity

Dans les dictionnaires usuels, la paix est définie en creux comme « l'absence de guerre », laquelle est présentée comme « un recours à la force armée » pour dénouer une situation conflictuelle. Cette définition met en évidence la permanence endémique des guerres, mais aussi la force historique du recours aux conflits armés. La guerre a toujours été un instrument de prédation et de puissance. Si Héraclite affirmait que « la guerre est le père de toute chose », pour Thomas Hobbes, les hommes sont naturellement en situation de conflit les uns contre les autres. En interne, les Etats ont vocation à régler les conflits de leurs citoyens par les lois et, en externe, à les protéger en développant des forces armées destinées à dissuader ses ennemis potentiels, reprenant ainsi le vieux principe « Si vis pacem para bellum ».

Après l'effondrement de l'Union soviétique, le processus de globalisation économique semblait inéluctable, encouragé par la plupart des Etats et soutenus par les économistes libéraux lesquels insistaient pour déréglementer, déréguler, décloisonner les économies nationales et la finance internationale. Une croissance économique optimale devait en résulter qui profiterait à l'ensemble des pays par l'effet du « ruissellement » des revenus des riches vers les pauvres, faisant ainsi reculer la famine et la faim, au moins à long terme. Les guerres deviendraient de plus en plus improbables car les interdépendances économiques réduiraient les occasions de conflits armés. La crainte de la guerre nucléaire s'estompait, la puissance américaine et le capitalisme pouvaient organiser, voire imposer, la paix mondiale. En 1995, les organisations internationales mises en place par les Occidentaux en 1944 étaient confortées par la création de l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, destinée à développer le libre-échange. Le commerce « pacifique » en toute liberté devenait la base de la vie sociétale mondiale. Les firmes multinationales, libérées des exigences de chaque Etat, pouvaient alors imposer leurs lois commerciales positives et augmenter le PIB mondial au profit de l'écoumène. En termes de défense, Washington devenait de fait le principal gendarme du monde, avec des dépenses militaires (Otan compris) à sa main près de deux fois supérieures à celles du reste du monde. L'histoire était belle, un conte de fées. Pourtant les guerres, le terrorisme, la guerre économique n'ont jamais cessé d'exister.

Les violences guerrières, civiles, militaires ou économiques, n'ont pas disparu (Irak, Afghanistan, Libye, Yemen, Syrie, Iran, etc..) et les menaces des « rogue states » et du terrorisme n'ont pas disparu. Les Etats ont subi une contestation croissante de leur rôle, notamment dans l'ordre économique. Leurs actions concernant l'écologie, le climat ou la pollution de

l'air ont été fortement inspirées par les décisions d'organisations internationales spécialisées, trop souvent conseillées par les intérêts commerciaux et financiers dominants. Dans ce contexte, les Etats n'ont plus été capables d'assumer l'intégralité des composantes de la sécurité nationale.

La puissance militaire exerce toujours un rôle important, même si, conjoncturellement aucun Etat ne fait menace d'un conflit armé. Si tu veux la paix prépare la guerre.

I. Les formes de la puissance des Etats

La puissance militaire

En 2020, le budget militaire américain atteint 738 milliards de dollars (avec l'OTAN, il dispose d'une force financée à concurrence de près de 1000 milliards de dollars. En face, la Chine dépense 220 milliards de dollars, la Russie 51 milliards de dollars et la France 56 en 2018. Cependant, la Russie et la Chine dispose de l'arme nucléaire, en quantité suffisamment inquiétante pour les USA. Donald Trump a décidé d'ailleurs de sortir unilatéralement du Traité sur les Forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) signé avec l'URSS en 1987. Ce n'est pas une attaque directe contre la Russie, mais des forces nucléaires à portée intermédiaire sont nécessaires pour contenir la Chine dans ses tentatives d'expansion sur les eaux de la mer de Chine. Dans ces conditions, les Etats-Unis continuent à armer Taïwan, car Washington a le sentiment, face à l'arsenal chinois d'être partiellement impuissant pour défendre ses alliés régionaux contre les prétentions territoriales de la Chine. En revanche, la Chine ne dispose pas vraiment d'alliés dans la région. En effet, la Chine est aujourd'hui capable d'agir rapidement sur un théâtre d'opération sans que l'Amérique ne puisse répondre et les bases américaines du Pacifique et les grands navires de guerre américains sont vulnérables aux missiles chinois de longue portée

L'espace est aussi un secteur prioritaire pour les Etats-Unis, mais la Chine sait aussi, comme la Russie, maîtriser l'envoi d'hommes dans l'espace. En août 2019, menacé par la Russie et la Chine, Washington a demandé la création d'un Commandement militaire de l'espace, Pour les Etats- Unis, c'est un élément majeur de la domination et de la sécurité nationales, avec les doctrines de « Space Control » et de « Space Dominance ». Mais la Chine a été la première à se poser sur la face cachée de la lune, et la Russie dispose encore des technologies adaptées à la conquête de l'espace., qu'elle pourrait d'ailleurs engager avec des alliés plus fortunés.

La puissance économique nationale

La globalisation économique suppose l'interconnexion croissante des

acteurs économiques par l'ouverture des frontières politiques aux relations commerciales, aux investissements étrangers et à la finance internationale. L'Etat souverain cède une partie de ses fonctions et privilèges à des organisations économiques internationales (OEI) dont l'objectif est de fixer les règles du libre-échange en vue de protéger les firmes multinationales des interventions étatiques nationales indues. La globalisation est sensée offrir une meilleure allocation mondiale des ressources. En 2020, les organisations publiques internationales recommandent toujours le respect du triptyque néoclassique (déréglementation, dérégulation, décloisonnement) appliqué principalement à la finance internationale mais aussi aux économies nationales, sauf pendant les périodes de crise pandémique. Il en résulte une croissance des variables financières et économiques, notamment du PIB, mais en même temps cet optimum purement marchand (Fontanel, Guilhaudis, 2019) conduit à l'inquiétant réchauffement climatique, au développement d'une pollution létale et à l'accroissement des inégalités sociales. Le PIB ou le PIB par habitant présentés comme l'alfa et l'oméga de la force d'une économie sont des agrégats qui mettent en évidence la capacité de produire, sans aucune référence pour le réchauffement climatique, les questions de pollution, l'évasion fiscale, les productions non marchandes, l'obsolescence programmée et les inégalités territoriales ou intertemporelles. C'est ainsi que les embouteillages augmentent le PIB, alors que la participation bénévole à un service collectif ou familial est jugée improductive. Le PIB cache les inégalités sociales, et deux pays avec le même PIB peuvent disposer de structures complètement déformées, avec pour l'un un revenu national homogène, avec des écarts de revenus réduits, et l'autre avec un PIB profitant fondamentalement au 1% de la population la plus riche.

La force de la cohésion nationale et internationale

En principe, le secteur privé de l'économie de marché fonctionne dans le cadre des règles fixées par les pouvoirs publics nationaux ou internationaux. Cependant, les grandes firmes de la production et de la finance exercent, en amont, une influence considérable sur les décisions d'un Etat et du multilatéralisme intergouvernemental. Disposant d'organes d'information dominants, elles valorisent l'efficacité du libéralisme, elles proposent les normes technologiques ou juridiques qui leurs sont favorables, elles profitent des oppositions entre les acteurs publics nationaux et internationaux pour maintenir leurs avantages et elles appliquent une politique de lobbying tout terrain, sous couvert d'analyses scientifiques. Le secteur privé de la production oligopolistique est capable d'influencer les gouvernements et parlements nationaux et il intervient directement auprès des organismes internationaux pour maintenir ou

développer les systèmes de lois qui assurent la continuité de leur activité dans un espace juridique adéquat. Il défend en apparence la foi dans une « théorie du ruissellement », selon laquelle l'enrichissement des « premiers de cordée » (les plus riches) bénéficierait à terme à tout le monde. Ce que l'histoire moderne ne vérifie pas, évidemment. Les groupes et les actionnaires des grandes entreprises et banques multinationales se sont appropriés l'essentiel de la croissance, grâce à leur puissance financière et à leur entregent politique et idéologique (Saez, Zucman, 2020, Fontanel, 2020).

Les Organisations internationales sont shootées au libéralisme. Pour l'ONU, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque mondiale ou l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété industrielle), la globalisation des marchés et la liberté de la finance mondiale constituent les fondements objectifs d'un développement économique mondial capable d'éradiquer la pauvreté et les guerres. L'Etat ne dispose que d'un rôle subsidiaire au plan économique, malgré quelques exceptions. La CNUCED (Conférence des Nations sur le commerce et le développement), autrefois avocate d'un Nouvel Ordre Economique International, a perdu son influence (Fontanel, Touatam, 2015). L'OMC des puissants l'a emporté sur la CNUCED des pays en développement

Le FMI et la Banque mondiale ont longtemps défendu le « consensus de Washington », qui soutenait la privatisation des entreprises publiques, la déréglementation des marchés, le respect des règles de la propriété industrielle, le refus de l'endettement public, l'application de réformes fiscales faiblement progressive ou la libération des marchés financiers nationaux et le commerce extérieur. Ces principes imposaient la prééminence du secteur privé dans le domaine économique.

De fait, après l'effondrement de l'Union soviétique, Washington a cherché à renforcer leur puissance par le canal du multilatéralisme de l'OMC. Pour Bill Clinton (2000), « pour réaliser toutes les opportunités de notre économie, nous devons dépasser nos frontières et mettre en forme la révolution qui fait tomber les barrières et met en place de nouveaux réseaux... Nous devons être au centre de tout réseau global » (Clinton, 2000). Il s'agissait alors d'étendre le commerce international à l'ensemble des marchés, sur la base des codes de conduite sanitaires, environnementaux, technologiques définis par les Etats-Unis.

En ces temps de pandémie Covid-19, l'OMS aurait pu devenir un grand centre de santé disponible pour le monde entier, mais elle doit d'abord respecter les normes internationales portant sur la liberté du commerce, la propriété industrielle et les valeurs du monde marchand. Les brevets sont protégés dans le cadre d'un monopole revendiqué. L'Etat et les OEI interviennent pour protéger une innovation au nom de l'intérêt

individuel des firmes. Ce qui ne manque pas d'être paradoxal et socialement difficilement justifiable.

Domination idéologique et le lobbying politique

Avec le contrôle des moyens de communication et des réseaux sociaux, les oligopoles de l'information véhiculent l'idée selon laquelle leurs intérêts particuliers sont conformes à l'intérêt collectif. Avant la crise de 2008, les organismes privés bancaires américains avaient obtenu la possibilité d'effectuer un « auto contrôle » sur la base de statistiques bancaires et financières. Après la crise, il a été constaté que les banques, pour maximiser leurs profits, avaient pris des risques insensés en engageant des décisions que l'application du système d'auto contrôle aurait dû empêcher. Aujourd'hui encore, en vue d'éviter toute nouvelles mesures de régulation de la finance que le G20 souhaiterait leur imposer, les grandes banques internationales ont regroupé leurs intérêts de lobbyistes en définissant les normes comptables internationales, appliquées mondialement (International Financial Reporting Standards, IFRS). L'une de leur principale activité consiste à assurer l'optimisation et l'évasion fiscales de leurs clients. Depuis plusieurs années, l'OCDE se propose de limiter l'exercice de la politique d'appauvrissement des pays voisins (« beggar thy neighbour »), mais sur la question des paradis fiscaux, les intérêts privés ont encore toujours réussi à retarder le contrôle d'opérations aussi lucratives (Fontanel, 2016). L'OCDE s'est attelée à trouver une solution acceptable pour tous les Etats, mais le scandale OpenLux de ce mois de février montre l'importance de ce vol des finances publiques. Le multilatéralisme intergouvernemental n'est pas attentif à ces situations, alors qu'il devrait prioritairement défendre les « biens communs internationaux », les grands oubliés de la globalisation (Fontanel, 2020).

II. Les armes économiques

Les armes nucléaires sont particulièrement dissuasives pour les ennemis des Etats qui en disposent. Dans ce cadre, les armes économiques constituent un moyen potentiel privilégié en vue d'affaiblir ou de contraindre un ennemi potentiel ou ressenti (Fontanel, 2010). Cependant, l'intensité et les formes d'un conflit politico-économique sont différentes selon leur application. La globalisation n'a pas éliminé les sanctions économiques internationales, à l'encontre de plusieurs pays, dont la Russie. Les sanctions peuvent être soit unilatérales lorsqu'un seul pays les applique, soit multilatérales quand deux ou plusieurs pays sont concernés. Elles n'impliquent pas nécessairement une action militaire future, c'est un avertissement et parfois une punition qu'auront à supporter les citoyens du

pays. Parfois, une arme économique n'est fondée que sur la rareté

La rareté facteur potentiel de futurs conflits rare

Nous prendrons l'exemple des « terres rares », essentielles au développement des technologies modernes. Elles présentent des qualités naturelles exceptionnelles pour fabriquer une électricité propre et pour produire les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cependant, elles présentent trois inconvénients : d'abord, ils sont disponibles ou répertoriés en quantité limitée au regard de la demande potentielle ; ensuite leur extraction est à la fois onéreuse et très polluante. Enfin, la plupart de ces métaux sont mal répartis dans le monde, au grand avantage actuel de la Chine qui profite largement de cette forme de monopole pour attirer sur son territoire de nombreuses activités à fortes valeurs ajoutées dépendantes des métaux rares. Les conflits économiques, politiques, militaires peuvent surgir de cette rareté et des rapports de force entre les Etats.

L'idée, souvent évoquée, d'exporter les industries polluantes vers les pays pauvres, s'est alors matérialisée en Chine, sous la direction d'un Etat autoritaire, peu soucieux alors des contraintes environnementales, et en recherche de leadership économique international. Le règlement européen REACH protège aussi les citoyens européens en exigeant le développement de bonnes pratiques écologiques. Cependant, tant que la pollution ne les concerne pas, les importateurs pollueurs de territoires lointains peuvent aisément dominer les marchés.

Le contrôle des technologies pose aussi problème. La Chine est en avance dans plusieurs activités industrielles, comme la biologie, l'énergie, les matériaux, l'automatisation, l'océanographie ou les technologies de l'information, les calculateurs, les équipements photovoltaïques, l'hydroélectricité ou l'éolien. Militairement, la production de la plupart des armes les plus sophistiquées dépend de l'achat des terres rares à la Chine. Cette dépendance est sans doute une occasion de conflit militaire, car toute la technologie moderne repose sur ces matériaux rares, lesquels mettent la sécurité et les équilibres économiques en grand danger. Cependant, cette situation va sans doute conduire à de nombreux conflits, mais la probabilité d'une guerre armée est faible (Fontanel, 2021).

Les armes économiques directement appliquée par les Etats

L'utilisation de l'arme économique a pour objectif d'exercer des actions coercitives à l'encontre d'un ou de plusieurs Etats qui ne respectent pas les règles d'un système international fondé sur l'économie de marché, le respect des droits de l'homme ou des conventions internationales. Le 26

septembre 2018, Washington a dénoncé l'attitude de l'Iran dans le domaine du nucléaire militaire, en considérant que « l'agression de l'Iran ne faisait qu'augmenter ». Plusieurs armes ou rapports de force dominants existents. Notons :

- **L'embargo** concerne l'arrêt des relations commerciales et financières d'un Etat vers un autre, pour des raisons invoquées de défense nationale. Les USA appliquent des embargos géographiques (Corée du Nord, Soudan, Syrie, Cuba, Iran, Venezuela, Russie) et spécifiques (terrorisme, drogues, ventes d'armes).

- **Le Boycott** propose la suspension des importations ciblées ou non en provenance d'un pays. L'efficacité du boycott suppose la réunion de plusieurs conditions. Elle dépend de la généralisation internationale de l'action, de l'importance stratégique des produits affectés et de la capacité à trouver sur les marchés internationaux des produits de substitution. « Le contrôle des échanges commerciaux a pour objectif d'affaiblir l'économie de l'adversaire ciblé en n'échangeant que les produits qui la paupérisent. Dans le cadre de l'OMC, il faut alors revendiquer des raisons spécifiques de sécurité nationale pour pouvoir engager une telle procédure.

- **Le gel des avoirs et des investissements étrangers** touche directement les biens et les actifs financiers nationaux investis ou épargnés dans le ou les pays à l'initiative de l'action. Cette politique n'est pas toujours efficace, car les comptes secrets dans les paradis fiscaux se sont multipliés ces dernières années, même dans les pays démocratiques (Fontanel, 2016).

- **Les sanctions «secondaires»** ou l'extraterritorialité des sanctions économiques et commerciales constitue une exception américaine, depuis l'adoption des lois Helms-Burton et d'Amato-Kennedy de 1996. La législation américaine s'impose souvent dans l'expression du droit international, notamment sur les questions relatives à l'application des sanctions internationales décidées par Washington, aux affaires de corruption d'agents publics à l'étranger et à la fiscalité des citoyens américains non-résidents (FATCA). Toutes les entreprises ou banques, américaines ou non, qui ne respecteraient pas les sanctions décidées par les Etats-Unis, seront passibles de lourdes sanctions financières.

- **L'attaque cybernétique** est déclenchée par un dispositif informatique qui a pour objet d'exercer un acte malveillant, à l'encontre des composantes économiques, politiques ou militaires d'un pays, afin de fragiliser son système de défense, d'intervenir dans l'expression de ses choix

démocratiques ou de désorganiser le fonctionnement normal des entreprises du pays. Il s'agit principalement de nuire à un pays avec un vol de données (secrets militaires, industriels ou politiques, par exemple) ou d'endommager ou de détruire le fonctionnement des systèmes d'information. Il s'agit d'une arme efficace d'avenir, à laquelle il faudra que chaque pays, chaque société, et chaque citoyen prennent la dimension de ses effets destructeurs.

- **Enfin, le blocus** oblige le pays victime à vivre en autarcie. Il peut être aérien, naval, terrestre ou réticulaire. C'est l'équivalent d'un acte de guerre, notamment lorsque le pays ne dispose pas de ressources naturelles et énergétiques.

III. Les stratégies de conflits économiques

Nous allons aborder la question des conflits économiques des opérations de rétorsion les plus simples aux guerres économiques les plus fortes et parfois meurtrières.

- **Mise en place de droits de douane de rétorsion.**

- L'échange international est soumis à des règles moins libérales destinées aux seuls pays ciblés. La question de la souveraineté des Etats ne se discute pas, notamment lorsque les références à la sécurité nationale sont émises ou constatées. Cependant, pour engager une action de rétorsion à l'encontre d'un membre de l'OMC, l'ORD (Organisation des Règlements des Différends) en vérifie le bien fondé. Donald Trump a considéré que les relations économiques internationales mises en place depuis plus de deux décennies lèsent les intérêts américains. Il a exigé la mise en place de droits de douane équitables, la protection effective des brevets américains, l'ouverture réelle du marché chinois et l'arrêt de la politique monétaire de la Chine.

- Dans une « guerre monétaire » contre Pékin responsable d'une politique monétaire opportuniste, qui conduit à « l'appauvrissement du voisin » (beggar thy neighbour). En réponse, la politique du « benign neglect du dollar constitue aussi un avantage important au système économique et financier des Etats-Unis, que ne peut justifier son rôle de monnaie internationale.

- De même l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée proposée par l'Organisation Mondiale du Commerce permet à un pays de ne plus subir de discrimination commerciale dans les échanges internationaux. L'acceptation en 2002 de la Chine et de l'Arabie Saoudite comme membres

de l'OMC appuyés par Washington n'était pas plus justifiée que le refus d'intégrer la Russie, après 18 années de négociation.

Les conflits économique-militaires

- **L'Etat est en première ligne** puisqu'il veut protéger certains secteurs stratégiques d'une concurrence exacerbée. Le gouvernement des Etats-Unis s'oppose au projet Nord Stream 2 qui doit être construit par une joint venture russo-européenne, avec Gazprom en tête du projet du côté russe. Le conflit sur la fourniture de gaz de la Russie à l'Europe fait l'objet de tensions entre les Etats membres de l'OTAN. Cependant, après avoir renoncé au nucléaire et souhaité réduire la pollution de l'air, l'Allemagne a besoin, au moins à court et moyen termes, de gaz. Au sommet de l'OTAN du 11 juillet 2018, Donald Trump a exigé, sans succès, l'abandon du projet pour que l'Allemagne ne soit pas prisonnière de la Russie en matière énergétique. Pour Washington, les entreprises, notamment européennes, qui participeraient à ce projet, seraient sanctionnées pour participer à un projet qui nuit à la sécurité des membres de l'OTAN. Elles se retrouveront sous la menace américaine en raison des sanctions votées contre Moscou en juillet dernier, dans le cadre du Countering America's Adversaries Through Sanctions Act (CAATSA) du 15 juin 2017, qui vise à sanctionner les activités de la Russie dans le domaine énergétique. Pour l'Allemagne, Washington agit par intérêt, car le projet s'oppose à la volonté américaine d'écouler en Europe son gaz de schiste.

- **Les « sanctions secondaires »** constituent un enjeu déterminant de la souveraineté des Etats. Les entreprises et les banques sont contraintes de se retirer de l'Iran si elles ne veulent être sujettes aux sanctions financières décidées par la justice américaine pour les activités entreprises avec les unités économique de l'Etat voyou (« rogue state »). Or, l'Europe et les pays signataires de l'accord sont favorables au maintien de l'accord nucléaire avec l'Iran signé en juillet 2015 par le Joint Comprehensive plan of action, en échange de la levée des sanctions commerciales, lesquelles l'ont été en janvier 2016. Il s'agit pour Washington d'exercer une forte pression sur le « régime iranien » en vue d'éradiquer les menaces que Téhéran exerce sur la région avec le développement de ses armes nucléaires et balistiques, son soutien aux organisations terroristes, ses Gardiens de la révolution, ses agressions armées dans la région, notamment au Yemen, et sa menace potentielle pour l'Etat d'Israël. La loi FATCA ne semble disposer d'aucune limite de territorialité. L'OFAC (Office of Foreign Asset Control) gère 27 programmes de sanctions économiques et il accroît constamment le domaine de son pouvoir extraterritorial. Les actions judiciaires pratiquent

une forme de harcèlement judiciaire. Dans le cas d'espèce, les actions de l'Union européenne restent stériles. Il est remarquable de constater que la Chine et l'URSS sont préservées de toutes importantes sanctions sur ce point particulier, car ces pays refusent la forme d'impérialisme juridique de Washington. Ces règles créent un fort mécontentement des Alliés. Le soft power de Washington est particulièrement efficace dans les rapports de force de la globalisation économique. La décision de Washington a peu de chance d'être contestée par une OMC fragilisée et contestée par Washington qui l'avait pourtant, plus de deux décennies plus tôt, mise en place.

- **La suspension de l'aide économique** destinée à un pays en développement est une action souvent efficace, même sous forme de simple menace. La décision des Etats-Unis de réduire, voire d'éliminer, son soutien financier à l'UNWA à l'encontre des Palestiniens est représentatif de la volonté politique de contraindre ce peuple, sous prétexte de l'existence du terrorisme et de la protection d'Israël.

IV. La guerre économique proprement dite

La guerre juste de Saint Thomas d'Aquin a été évoquée par Washington en justification de ses interventions guerrières notamment contre le terrorisme international, mais aussi la Charte de l'ONU établit que la paix à tout prix n'est pas viable sans justice et sécurité. La paix n'est pas perçue seulement comme une absence de guerre, elle dépend d'une volonté politique destinée à éliminer les causes fondamentales de la guerre, à savoir la pauvreté, le sous-développement, le respect des droits de l'homme, mais aussi les effets de domination. Lorsque le conflit est plus grave, la guerre économique est alors déclarée. Les armes obliques, notamment économiques (embargo, boycott, gel des avoirs, « malware », sanctions secondaires et surtout blocus économique) et informationnelles, sont devenues essentielles dans la manifestation du pouvoir politique, économique et humanitaire des Etats. Elles mettent en évidence un désaccord politique ou stratégique avec un pays et elles indiquent les moyens destinés à en éliminer les effets. Les Etats déclarent engager des procédures économiques coercitives en vue d'obliger le pays cible à renoncer à une action politique ou militaire jugée inacceptable

Plusieurs stratégies peuvent être mises en place, de l'appauvrissement par l'effort de préparation à une guerre violente, en passant par les stratégies de la rupture ou de la punition internationale ou celles de la domination externe et le contrôle interne.

L'appauvrissement par l'effort de préparation à la guerre

implique le fameux dilemme du « beurre ou du canon ». Cette stratégie a pour objectif principal d'appauvrir l'ennemi en l'obligeant à recourir à une course aux armements. Cette stratégie se base donc sur « l'effet de fatigabilité », l'Etat le moins développé économiquement est « normalement », toutes choses égales par ailleurs, perdant dans ce jeu de poker. La militarisation de l'économie est une des causes les plus importantes qui ont favorisé la déliquescence de l'URSS.

La stratégie de la punition internationale a été appliquée contre des pays ayant commis des actes internes ou externes répréhensibles aux yeux de la communauté internationale, comme l'apartheid en Afrique du Sud ou en Rhodésie.

La stratégie de la domination et de la puissance économique et politique pousse les pays puissants à influencer les décisions militaro-stratégiques des pays les plus faibles. C'est une politique de dissuasion et de représailles, il s'agit de déstabiliser l'économie nationale du pays ciblé. Plus récemment l'arme énergétique est devenue la stratégie préférentielle de la Russie contre l'Ukraine. En 2021, la situation sur le terrain n'a pas changé, même si des rebondissements apparaissent régulièrement dans les rapports entre la Russie et les Occidentaux. Les sanctions concernent une limitation d'accès aux marchés primaires et secondaires des capitaux de l'Union européenne pour certaines banques et entreprises russes, l'embargo sur le commerce des armes, l'interdiction de l'exportation des produits durs et de l'accès aux services et technologies sensibles pour la production et l'exploration pétrolière.

La stratégie de la violence économique vise à contrôler les forces politiques de l'appareil étatique et les syndicats et à affaiblir les couches sociales dominantes du pays ciblé. Afin de déposséder les détenteurs du pouvoir économique, les Etats étrangers tentent de contrôler les syndicats ou les forces vives potentielles d'un pays.

La stratégie de la rupture est manichéenne. L'objectif est d'affaiblir l'adversaire en créant des problèmes économiques qui engendreront des situations sociales et politiques explosives à l'intérieur du pays ainsi attaqué. Cuba est la principale victime de cette stratégie, malgré les aides obtenues en leur temps par l'URSS, puis le Venezuela de Chavez. Cependant, la guerre économique violente menée par la plus grande puissance économique mondiale n'a pas eu raison de la volonté populaire d'une petite île, mais les citoyens cubains n'ont pas pu bénéficier d'un développement économique adéquat. Cette stratégie de rupture a pour

objectif direct le changement de régime du pays cible.

Les cyberattaques ont pour vocation de désorganiser des services publics, s'approprier des informations « secret défense », perturber les décisions et les comptes des entreprises, fournir de fausses informations conduisant à des comportements collectifs inappropriés, rançonner les firmes multinationales, s'infiltrer secrètement ou non dans les programmes informatiques normalement protégés ou s'insinuer dans les systèmes de sécurité civils et militaires d'un pays ennemi. Bref, elles peuvent corrompre le fonctionnement normal des économies nationales, mais aussi se procurer des secrets stratégiques militaires de la plus haute importance. La Russie a souvent été menacé de représailles, malgré les démentis du Kremlin, notamment pour l'attaque de NotPetya, un logiciel malveillant et criminel destiné à détruire les infrastructures économiques. Le virus, considéré au départ comme un rançongiciel, avait été conçu pour détruire les fichiers des ordinateurs infectés appartenant aux firmes multinationales et aux infrastructures publiques ou privées, comme les ports, les gares ou les réseaux sociaux. Les coûts totaux sont difficiles à estimer, car le malware exerce des effets qui ne sont pas toujours perçus au moins à court terme.

Les Etats se doivent de protéger les infrastructures critiques (installations énergétiques, fourniture d'eau, réseaux de transports, télécommunications). Or, en termes de santé, ils ont presque tous faillis face à la pandémie du Covid-19.

V. Les leçons de la pandémie Covid-19

Le choc pandémique de la Covid-19 met en évidence les failles du système économique globalisé, il affaiblit encore les rouages déjà grinçants du consensus social. Sa violence jette un éclairage cru sur l'incapacité des marchés internationaux à s'autoréguler, la permanence des conflits interétatiques, la dégradation des services publics essentiels et les inégalités sociétales des revenus, des patrimoines et des pouvoirs des citoyens. Le confinement a révélé l'autre face du rêve américain, avec son lot de chômeurs, l'essor de la précarité et de la misère. Avec l'essor du télétravail, la dépendance du monde à l'égard des GAFAM devient particulièrement inquiétante. La doxa mondialiste qui prône la circulation parfaite des personnes et des produits dans le monde est clairement remis en cause.

- D'abord, dès les premières alertes, les pays ont cherché à fermer leurs frontières, malgré les accords internationaux. La mondialisation n'était plus heureuse, pour contredire le livre d'Alain Minc. Le monde comme entité n'avait plus de citoyens, chaque Etat a cherché non seulement à s'affranchir

du tourisme et des exilés, mais il a parfois même établi des barrières à l'intérieur même d'un pays, voire même en fonction de la pyramide des âges. Chaque individu est rattaché à un pays, à une région, peut-être plus tard à son âge, pour faire valoir ses droits et son espace d'action en situation de pandémie.

- Ensuite, la solidarité internationale n'a pas été clairement au rendez-vous, chaque Etat engageant des stratégies propres, sans coordination excessive. Les aides entre Etats n'ont pas été pour le moins prioritaires et, alors que la propagation du virus est internationale, cette compartimentalisation des actions met en évidence la supériorité de la nation comme entité fondamentale de la société mondiale.

- Jugée pourtant coupable dans l'émergence du virus, la Chine retire aujourd'hui des avantages importants concernant sa stratégie de lutte contre l'épidémie, ce qu'elle cherche à valoriser dans sa volonté de prendre le leadership politique et économique mondial. Pour Graham Allison, le risque de guerre entre La Chine et les Etats-Unis devient prégnant. La dynamique dangereuse qui se déclenche lorsqu'une puissance ascendante cherche à dépasser le leadership d'une autre puissance conduit au fameux « piège de Thucydide ». Aucun protagoniste de ce duopole ne souhaite que le conflit qui les sépare devienne une guerre, mais des événements inattendus et les tiers conduisent souvent à aggraver les tensions. « C'est la peur inspirée à Sparte par l'ascension d'Athènes qui a rendu la guerre inévitable ». Dans ce contexte, l'Europe est perçue comme une zone tampon, celle qui peut réduire ou aggraver le risque de guerre, tout en étant progressivement, vassalisée économiquement, politiquement et stratégiquement par la violence des affrontements inévitables entre Pékin et Washington.

- Enfin, Il est temps pour elle de se réindustrialiser pour les produits essentiels de la vie de ses citoyens. Sans une stratégie de retour vers une vraie indépendance de choix des citoyens dans un espace démocratique, le Français tout comme le Russe seront dépendant des investissements des firmes chinoises, ils seront surveillés et contrôlés par les technologies sino-américaines et ils seront susceptibles de perdre les bénéfices essentiels d'accès à la santé et à leur expression politique.

Dans ces conditions, il faut contester le libre-échange total tel qu'il est validé par l'Union européenne et l'Organisation Mondiale du Commerce et se concentrer sur le marché intérieur, l'économie circulaire, la production des biens et services essentiels et la maîtrise des technologies et des productions modernes. S'il faut renouer un dialogue plus équilibré avec Washington, il faut aussi se rapprocher de la Russie. Si ce pays est souvent jugé dictatorial à l'extérieur du pays, les nations européennes n'insistent pas suffisamment non plus sur les propres défauts de leur démocratie qui

aujourd'hui donnent la parole aux citoyens sur la base des seules informations fournies par des médias appartenant à quelques milliardaires (moins d'une dizaine en France). Un tel système s'apparente plus à une ploutocratie qu'à une véritable démocratie.

La sécurité nationale n'est pas seulement une affaire militaire, elle comprend aussi les secteurs de la santé, de l'éducation, des risques industriels ou de la protection des ressources naturelles. Les autorités publiques ont oublié que les produits et les services essentiels à la survie des hommes (alimentation, médicaments, protection civile) doivent toujours être disponibles à l'intérieur du pays, soit en stock, soit en capacité immédiate de production. Il en va de même de la maîtrise des technologies vitales (notamment numériques). En cas de menace de cyberattaques, comment l'Union européenne peut-elle se protéger de la puissance des Gafam au service des États-Unis ou des *malware* en provenance de Russie ou de Chine ?

L'amitié entre les peuples s'évanouit souvent dans les conflits d'intérêts économiques et les rapports de puissance. Or, une pandémie exige des actions collectives désintéressées, une solidarité que les États, dominés par des intérêts privés, ont peine à promouvoir. À terme, cette démocratie à forts relents ploutocratiques pourrait être violemment contestée. Lorsqu'une pandémie arrive, l'État se trouve comptable d'une avarice liée à son endettement, aux inégalités sociales et à l'absence des ressources perdues par les systèmes d'optimisation et d'évasion fiscaux. La leçon de la pandémie du coronavirus nous le rappelle violemment aujourd'hui !

La sécurité nationale ne peut pas se limiter au seul domaine militaire, elle comprend aussi les secteurs de la santé, de l'éducation, des risques industriels, de la protection du patrimoine, des ressources naturelles et de la qualité de vie collective des citoyens. Les autorités publiques ont oublié que les produits et services essentiels à la survie des hommes doivent toujours être disponibles à l'intérieur du pays, soit en stocks, soit en capacité immédiate de production. Il en va ainsi des produits alimentaires, des médicaments, des instruments de protection collectifs et individuels, des équipements sanitaires, des règles concernant les qualités de l'air et de l'eau fixées « a minima » par les organismes internationaux. Il en va de même de la maîtrise des technologies (notamment digitales). En cas d'une menace de cyberattaque, comment l'Europe pourra-t-elle se protéger de la puissance des Google, Microsoft ou Apple, mais aussi d'actions similaires venues de Chine ou de Russie ?

Dans le cadre de l'affaire nucléaire iranienne, la Maison Blanche a imposé sa loi au reste du monde, avec violence, malgré les recours devant une OMC qui n'ose toujours pas condamner le pays qui a été son parrain

sous les fonds baptismaux du libre-échange. La Chine déploie un capitalisme aux ordres de l'Etat, sans respect des droits de l'homme, dans le cadre d'une économie nationale contrôlée de l'intérieur par les membres du Parti communiste. La faiblesse de l'Europe naît de ses divisions, d'objectifs politiques et commerciaux différents, d'idéologies nationalistes et de conceptions nationales étroites. Les gouvernements des pays membres n'ont toujours pas de solidarité commune bienveillante.

Plus grave, la démocratie subsiste, mais le pouvoir appartient à ceux qui contrôlent les moyens financiers, l'information, et même les cénacles administratifs et politiques. Les firmes multinationales exercent une influence considérable sur les institutions publiques, car elles ont le pouvoir de financer les campagnes électorales, de contrôler l'information (télévision, journaux, internet, données des Etats) et d'exercer un lobbying efficace dans toutes les instances nationales et internationales. Elles peuvent s'offrir, à grand prix, les meilleures intelligences pour défendre leurs intérêts, grâce aux passages d'un emploi du service public vers le secteur privé, et vice versa, de leurs affidés. Les nouvelles technologies digitales créent de la dépendance quotidienne et sont en mesure de participer activement aux processus de décision et d'élection dans le monde entier, en fonction des intérêts de leurs producteurs et de la Nation qui les héberge.

Dans ces conditions, la démocratie est en crise, et une ploutocratie semble s'installer partout dans le monde. Au XXI^e siècle, les grandes fortunes paient proportionnellement de moins en moins d'impôts. Les inégalités se sont accrues ces deux dernières décennies. Les Etats des « paradis fiscaux » commercialisent leur souveraineté. Ils offrent aux firmes multinationales des avantages fiscaux importants. Ce sont d'ailleurs parfois les mêmes Etats, qui au nom de la rigueur financière, ne souhaitent pas soutenir les pays qu'ils ont parfois ainsi délestés de leurs plus gros contribuables.

La catastrophe écologique est en marche, proche du *tipping point* (point de basculement). Le système économique libéral est incapable de prendre les mesures radicales qui s'imposent. « La catastrophe a ceci de terrible que non seulement on ne croit pas qu'elle va se produire [...], mais qu'une fois qu'elle s'est produite elle apparaît comme relevant de l'ordre normal des choses » (Dupuy, 2014). Au fond, face au changement climatique, à la pollution des océans et aux aléas de l'énergie nucléaire, du génie génétique ou des pandémies, l'humanité anticipe les catastrophes potentielles, mais la prévention échoue parce que les procédures qui permettent d'éviter le pire nous projettent dans un monde possible, mais lointain et non actualisé.

Le « catastrophisme éclairé » suppose que l'homme se trouve dans le scénario du pire comme s'il était certain. Il s'agit d'anticiper la rétroactivité du jugement pour trouver un lien résilient entre le présent et l'avenir et échapper à la tendance récurrente des politiques étatiques à reproduire à l'identique les choix guidés par les intérêts économiques dominants. Tous les Etats et tous les humains sont concernés. Il s'agit peut-être d'un moment décisif pendant lequel les clivages politiques, économiques et sociétaux doivent rapidement trouver des solutions négociées, avant que le monde ne s'embrase de la puissance du soleil ou des attaques virulentes des armes de feu ou contre les réseaux souffrant définitivement de malware incontrôlables.

Références

- Allison, G. (2019), *Vers la guerre*, Odile Jacob, Paris.
- Artus, P., Virard, M-P. (2015), *Croissance zéro*, Fayard, Paris
- Bensahel, L, Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, L'Harmattan, Paris.
- Brunat, E., Fontanel, J. (2021), La science économique comme idéologie, la science de gestion comme viatique de l'actionnaire, *Marchés et organisations*.
- Devoluy, M. (2016), L'ordolibéralisme et la zone euro. *Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg*.
- Dupuy, J-P. (2004), *Pour un catastrophisme éclairé*, Le Seuil.
- Fontanel, J. (1979), *Ecologie, économie et plurigestion*, Editions Entente, Paris.
- Fontanel J. (2005), *La Globalisation en « analyse » : Géoeconomie et Stratégie des Acteurs*, l'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2005), Rareté et paix internationale. Une analyse économique AFRI. *Annuaire français de relations internationales*, Paris : La Documentation française, 2005, VI, hal-02065850v1
- Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security », *The Evolving Boundaries of Defence. An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald Publishing Limited, Bingley 2014.
- Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, Etats filous*, L'Harmattan, Paris,
- Fontanel, J. (2016) La sécurité économique et sociétale: pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, *PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale*, n° 3. <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, *AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques. *PSEI, Unice*, n° 11 - <http://revel.unice.fr/psei/index.html>. hal-02017498

Fontanel, J. (2020), La globalisation atteinte du coronavirus, *ThucyBlog* n°30.

Fontanel, J. (2020), Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman, *Document ILERI*. Paris.

Fontanel, J. Corvaisier-Drouard, B. (2020). La pandémie, un révélateur d'une crise sociale et sociétale profonde. *France Forum*.

Fontanel, J. (2021), *Les terres rares, au cœur des conflits économico-politiques de demain*. *Pax Economica*, Janvier. hal-03092621

Galbraith, J.K. (2015), *La grande crise. Comment en sortir autrement ?*, Le Seuil, Paris.

GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC (2018), Résumé à l'intention des décideurs, in « *Global Warning of 1.5°C* " An IPCC Special Report, Organisation météorologique mondiale, Genève, <https://www.ipce.ch/sr15/>)

Guilhaudis, J-F. (2017), *Relations Internationales contemporaines*, Lexis Nexis, Paris.

Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales, *Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI*, Paris.

Laïdi, A. (2019), *Le droit, nouvelle arme de guerre économique. Comment les Etats-Unis déstabilisent les entreprises européennes*, Actes Sud, Questions de société, Arles.

OECD (2014), *Export Restrictions in Raw Materials Trade : Facts, Fallacies and Better Practices*, OECD, Paris.

Pitron, G. (2019), *La guerre des métaux*, LLL, Les liens qui Libèrent

Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».

Saby, B, Saby, D. (2016), *Compétitivité, mercantilisme et guerre économique*, l'Harmattan Paris.

Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil, Paris.

Smith, R., Fontanel, J., (2008). International security, defence economics and the powers of nations. *War, peace and security*, 6

Sushcheva, N., Fontanel, J. (2019), L'arme économique du droit extraterritorial américain, *UNECON Publication* (en russe).